

PORT AUTONOME DE ROUEN

Ph. DEISS

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2008 / 58

SEINE MARITIME

Appontement de Berville

PK 278,400 – Rive gauche

<h3>STATIONNEMENT REGLEMENTE</h3>

Messieurs les usagers de la Seine sont informés que, conformément à l'avis à la navigation n° 80/101 du 22 décembre 1980, le **stationnement de la batellerie à l'appontement de Berville** situé au **PK 278,400** rive gauche, **n'est autorisé que** pour le chargement des agrégats et après en avoir prévenu la Capitainerie. Il ne doit en aucun cas servir de poste d'attente.

Rouen, le mardi 14 octobre 2008.

Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
J.Y. DERANSI

